



HST 309-310-311 – Regards sur un champ de recherche

Thème : Missionnariat et coopération internationale

(3 crédits)

Préalables : 45 crédits en histoire

Hiver 2024

Professeur : Maurice Demers

Bureau : E5-1135

Téléphone : 819 821-8000 poste 65663

Courriel : Maurice.Demers@USherbrooke.ca

Disponibilités : jeudi de 9h à 11h30 sur rendez-vous sur Teams

PLAN DE COURS

OBJECTIF

Se familiariser avec l'historiographie, les problématiques et les méthodes de recherche d'une thématique donnée. En acquérir les bases conceptuelles et théoriques. Réaliser un travail d'analyse ou de recherche à partir d'ouvrages et d'articles pertinents.

CONTENU

Le maintien d'un dialogue interculturel favorisant la compréhension entre les peuples et l'élaboration de rapports Nord-Sud plus équitables sont deux des défis les plus importants auxquels doit faire face l'humanité. La société civile contribue amplement à la création de rapports plus justes entre les peuples de la terre par l'entremise de diverses organisations non gouvernementales (à caractère religieux ou non). Au Québec, les missionnaires catholiques et protestants ont été les premiers acteurs de cette ouverture sur le monde. Ce séminaire retrace leur histoire en explicitant pourquoi les organismes de coopération internationale (OCI) québécois ont souvent des origines religieuses. Nous explorerons cette trajectoire historique dans une perspective mondiale, tout en mettant l'accent sur le missionnariat et les projets québécois de coopération en Amérique latine aux XIX^e et XX^e siècles.

ORGANISATION DES SÉANCES

1. Présentation de 5-10 minutes par un-e étudiant-e d'une des mises en contexte identifiées dans le plan de cours.
2. Présentation de la thématique de la semaine et mise en contexte historique et historiographique par le professeur.
3. Discussion des lectures obligatoires communes.
4. Activités d'analyse de sources.

APPRENTISSAGES VISÉS

- Comprendre le processus historique d'ouverture du Québec sur le monde et saisir l'importance du missionnariat et de la coopération internationale dans cette évolution.
- Prendre connaissance de l'historiographie et apprécier la pertinence des approches théoriques, des problématiques et des méthodes de recherche permettant d'aborder cette thématique.
- Transmettre aux étudiant-e-s les outils d'analyse (concepts, méthodologie, esprit critique) et les connaissances requises leur permettant de réaliser un travail d'analyse ou de recherche sur cette thématique.
- Améliorer leurs aptitudes à communiquer le résultat de leurs recherches.
- Offrir des pistes interprétatives originales pouvant alimenter leurs futures recherches.

CALENDRIER DU COURS

<p>8 janvier</p>	<p><u>Introduction : présentation du plan de cours et définition de certains concepts clés</u></p> <p>Vidéo présentée en classe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'Entraide missionnaire. Signes des temps. 60 ans d'engagement pour la solidarité internationale</i>, réalisés par Jonathan Boulet-Groulx et Julien Deschamps Jolin, 59 min, 2017, https://vimeo.com/261851475.
<p>15 janvier</p>	<p><u>Le missionnariat : origine, évolution et le lien avec l'impérialisme / La coopération internationale : origine et évolution</u></p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charles Lancha, « Las Casas protecteur des Indiens, défenseur des droits de l'homme », <i>Revue Historique</i>, T. 291, fasc. 1 (589) (janvier-mars 1994), p. 51-70. • Claude Prudhomme, « Mission, colonisation, décolonisation : vue d'ensemble », dans Dominique Borne et Benoît Falaize, dir., <i>Religions et colonisation. Afrique, Asie, Océanie, Amérique XVIe-XXe siècle</i>, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2009, p. 64-74. • Margaret E. Keck et Kathryn Sikkink, «Historical Precursors to Modern Transnational Advocacy Networks», <i>Activists Beyond Borders</i>, Ithaca, N.Y., Cornell University Press, 1998, p. 39-78. <p>*(chaque étudiant-e doit présenter une lecture, deux étudiant-e-s pour le texte de Keck et Sikkink)</p>
<p>22 janvier</p>	<p><u>La mission « civilisatrice » française et britannique en Afrique et en Asie / Le missionnariat auprès des Autochtones du Canada</u></p> <p><i>Mise en contexte : Tintin au Congo et la représentation de la mission civilisatrice ou La Commission de Vérité et de Réconciliation du Canada</i></p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elisabeth Heijmans « 'C'est là que nous tirons les bras pour la culture de nos colonies' : perspective d'un missionnaire sur la côte occidentale d'Afrique (1770-1790) », dans Hélène Vu Thanh, dir., <i>Les missions religieuses à l'épreuve des empires coloniaux (XVIe - XXe siècle)</i>, Paris, hémisphères éditions, 2022, p. 307-328. • Pierre-Yves Mocquais, « Au service de l'utopie d'un Ouest canadien-français et catholique : la rhétorique de Monseigneur Taché (1823-1894) ou du bon usage du style attique », dans Bernadette Rigal-Cellard, <i>Prophéties et utopies religieuses au Canada</i>, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2011, p. 101-131. • Marie-Pierre Bousquet, « La constitution de la mémoire des pensionnats indiens au Québec : drame collectif autochtone ou histoire commune ? », <i>Recherches amérindiennes au Québec</i>, volume 46, numéro 2-3, 2016, p. 165-176. https://doi.org/10.7202/1040444ar <p>Vidéos présentées en classe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grant McLean, « Indiens du Canada », ONF, 1955, 11 min, https://www.onf.ca/film/indiens_du_canada/ • René Bonnière et Pierre Perrault, dir., « Ka Ke Ki Ku », ONF, 1960, 29 min (extraits) https://www.onf.ca/film/ka_ke_ki_ku/ • S1, Ép.3, « L'horreur des pensionnats indiens », Décoloniser l'histoire, Télé-Québec, 2021 https://video.telequebec.tv/player/38714/stream?assetType=episodes <p>*Comment peut-on intégrer les vidéos dans une étude historique ?</p>

29 janvier	<p><u>Activité d'analyse d'écrits religieux portant sur les droits des Autochtones</u></p> <p><i>Mise en contexte : Bartolomé de las Casas et la défense des droits des Autochtones</i></p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lectures suggérées par les étudiants de maîtrise (Moodle). <p>*L'activité d'analyse se fera avec l'aide des étudiants de maîtrise sous ma direction Anthony Nollet et Hugo St-Pierre.</p>
5 février	<p><u>Les missionnaires au-delà des frontières : premières percées en Amérique latine et de par le monde</u></p> <p><i>Mise en contexte : L'achat « d'un petit Chinois » et les premières missions québécoises en Asie</i></p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sean Mills, « Missionnaires et paternalisme », <i>Une place au soleil. Haïti, les Haïtiens et le Québec</i>, Montréal, Mémoire d'encrier, 2016, p. 71-101. • Sophie-Laurence Lamontagne, « La mission sans frontière », <i>Le grand héritage. L'Église catholique et la société québécoise</i>. Québec, Musée du Québec et Gouvernement du Québec, 1984. p. 171-209. <p>*Présentation de ma recherche et de mon corpus de sources / Discussion de la liste de suggestion de sujets de recherche.</p>
12 février	<p><u>Le tournant post-Deuxième Guerre mondiale</u></p> <p><i>Mise en contexte : La déclaration universelle des droits de l'Homme</i></p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caroline Sappia et Olivier Servais, « L'engagement politique des acteurs de la mission en Afrique, en Amérique latine et en Europe après 1945 », <i>Mission et engagement politique après 1945. Afrique, Amérique latine, Europe</i>, Paris, Karthala, 2010, p. 5-10. • Catherine Foisy, « Sortir de Chine : un nouvel horizon pour les missions québécoises », <i>Au risque de la conversion. L'expérience québécoise de la mission au XXe siècle</i>, Montréal, MQUP, 2017, p. 67-84. • Pierre Beaudet, « L'ère des "développeurs" », <i>Une brève histoire de la solidarité internationale au Québec. Qui aide qui ?</i>, Montréal, Boréal, 2009, p. 45-87.
19 février	<p><u>Activité d'analyse d'écrits religieux portant sur l'archevêque de Cuernavaca Sergio Mendez Arceo et la coopération internationale</u></p> <p><i>Mise en contexte : Camilo Torres et la révolution</i></p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lectures suggérées par l'étudiant de maîtrise (Moodle). <p>*L'activité d'analyse se fera avec l'aide de Samuel Dionne, étudiant de maîtrise sous ma direction.</p>
26 février	<p><u>Le missionnariat en Amérique latine aux temps de la théologie de la libération et des heures sombres de la guerre froide</u></p> <p><i>Mise en contexte : Gustavo Gutierrez et la théologie de la libération</i></p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Yves Carrier, « Gérard Cambon au service du Peuple de Dieu », <i>Lettre du Brésil</i>, Louvain-la-Neuve, Éditions Academia-Bruylant, 2008, p. 317-344. • Catherine LeGrand, « L'axe missionnaire catholique entre le Québec et l'Amérique latine : Une exploration préliminaire », <i>Globe : Revue internationale d'études québécoises</i>, Vol. 12, n° 1, 2009, p. 43-66.

	<p>Documentaire présenté en classe (extraits) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Maurice Demers, <i>L'engagement</i>, documentaire réalisé par Stéphanie Lanthier, 2019, 18 min. <p style="text-align: right;">*Discussion à propos de l'utilisation des sources orales en histoire *Remise du plan détaillé (10%)</p>
4 mars	<u>Semaine de relâche</u>
11 mars	<u>Rencontres sur Teams pour discuter du plan détaillé</u>
18 mars	<p><u>Coopération internationale : enjeux Nord-Sud en Amérique latine</u></p> <p style="text-align: center;"><i>Mise en contexte : L'historique de Développement et Paix et du CECI</i></p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Manon Boulianne et Louis Favreau, « Parcours et pratiques de Plan Nagua, une organisation québécoise de coopération internationale », <i>Nouvelles pratiques sociales</i>, vol. 15, n°1 (2002), p. 58-75. Louis Favreau, Lucie Fréchette et René Lachapelle, « La coopération internationale du Québec. Histoire, fondements, approches et pratiques principales ». <i>Coopération Nord-Sud et développement, Le défi de la réciprocité</i>, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 39-54. <p style="text-align: right;">*Discussion à propos de la présentation orale du travail de session.</p>
25 mars	<p><u>La coopération internationale et le néolibéralisme / Activité d'analyse d'écrits politiques portant sur les droits des Premières Nations</u></p> <p style="text-align: center;"><i>Mise en contexte : La Commission de Vérité et de Réconciliation du Canada</i></p> <p>Lectures obligatoires communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Louis Favreau, « Mouvements sociaux et conjoncture internationale : 30 ans qui ont changé le monde (1980-2010) », p. 1-10, [en ligne]. Adresse : http://w4.uqo.ca/gesq/fichiers/enjeux/30%20ans%202-G.Berger%20.pdf Lectures suggérées par l'étudiant de maîtrise (Moodle). <p style="text-align: right;">*L'activité d'analyse se fera avec l'aide de Maden Quefféléant, étudiant de maîtrise sous ma direction.</p>
1^{er} avril	Pâques
8 avril	Recherche et écriture
15 avril	Présentation orale des travaux de recherche (10%) Remise du travail final (30%)
22 avril	Reprise si nécessaire

MÉTHODOLOGIE

L'enseignement est basé sur des exposés magistraux par le professeur et les étudiants.es, ainsi que des discussions autour des textes obligatoires et des extraits de documentaires présentés en classe.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Textes sur Moodle

ÉVALUATION

Participation (discussion, présentation, analyse)	30%
Mise en contexte historique	10%
Plan détaillé	20%
Travail de session	30%

Considérations sur l'évaluation :

Les présentations orales, la contribution aux discussions et le commentaire de document ont pour but de suivre la progression de l'étudiant-e au fil du séminaire en évaluant la compréhension des lectures obligatoires communes et sa capacité à évaluer une source. Pour ce qui est du travail de session, il vise à évaluer l'acquisition de connaissances, la qualité d'analyse (compréhension de la question et structure de l'argumentation), de recherche (capacité à étayer son argumentation) et de synthèse. La clarté et la pertinence des énoncés, la structure de l'argumentation, l'originalité de l'approche et le respect des règles de syntaxe et d'orthographe sont pris en compte. Le professeur peut soustraire jusqu'à 15 % à la note d'un travail en fonction de la qualité de la langue, ou demander la reprise d'un travail ou examen si la qualité du français est jugée insuffisante.

- La participation aux discussions du séminaire est obligatoire et sera évaluée. La pertinence des questions, la sagacité des commentaires effectués lors des échanges et la contribution aux activités du cours seront prises en considération (10%). Les étudiant-e-s devront présenter au moins une des lectures obligatoires durant la session (10%). On doit faire état de 1) l'objet d'étude et la problématique du texte; 2) la thèse défendue par l'auteur; 3) la pertinence de cette lecture pour comprendre la thématique du cours. Les réponses sur Teams à propos des activités d'analyse de sources en classe seront aussi évaluées (10%). Le total de la note de participation est de 30%
- Les étudiants.e.s sont responsables de la présentation d'une des mises en contexte historique identifiées dans le plan de cours. Ceux-ci devront expliquer les enjeux se rapportant à l'événement ou la personnalité identifiée tout en les rattachant à la thématique de la semaine et une des lectures obligatoires. La présentation orale de la mise en contexte vaut (10%). On devra remettre le PPT de la présentation au professeur ce qui sera pris en compte dans l'évaluation.
- Le plan détaillé est un document de 2 à 3 pages rédigé à interligne et demi qui doit faire état de l'objet d'étude et de sa délimitation, de la question de recherche rédigée en une phrase, de l'hypothèse, ainsi que du corpus d'études et de sources qui seront utilisées pour le travail de session. On doit remettre ce plan sur Moodle le 26 février. Le document Word doit être intitulé Nom de famille, prénom, plan détaillé. Le 11 mars, les étudiant-e-s discuteront de leur plan détaillé avec le professeur et devront justifier les choix effectués et la formulation des éléments à inclure dans ce plan.
- Le travail de session, à remettre le 15 avril sur Moodle, consiste en un essai argumentatif qui doit porter sur une des suggestions de sujets mises en ligne sur Moodle. Le document Word doit être intitulé Nom de famille, prénom, titre. Il a une valeur de 30% de la note finale du cours. La longueur de l'essai argumentatif doit être entre 13 et 15 pages rédigées à interligne et demi, selon la méthodologie de présentation des travaux universitaires du département d'histoire. La page titre et la bibliographie ne sont pas comptabilisées dans le nombre de pages. Le fond et la forme seront pris en considération dans l'évaluation. Ainsi, cet essai doit présenter l'objet d'étude et sa contextualisation au début; le texte doit ensuite énoncer clairement une question de recherche efficiente formulée en une phrase; l'hypothèse doit suivre et être formulée en un court paragraphe; on doit finir l'introduction en précisant la structure de l'argumentaire. Le développement qui suit doit se baser sur un plan bien élaboré et se servir de logique et de persuasion pour soutenir la position défendue en s'assurant de bien étayer les arguments avec des références pertinentes à l'historiographie et aux sources. Pour la conclusion, les attentes sont différentes qu'usuellement. On doit, bien évidemment, rappeler ce qui a été démontré dans le travail de session au début de la conclusion. Mais par la suite, on doit expliciter comment cette recherche pourrait bonifier la présentation magistrale d'une des séances au plan de cours (des précisions supplémentaires seront mentionnées en classe). On terminera la conclusion avec une réflexion sur l'importance du sujet pour bien comprendre l'histoire du missionariat et/ou de la coopération internationale. Pour l'élaboration de ce travail, il faut se servir d'un minimum de sept études scientifiques (monographies, articles scientifiques ou chapitres de livres) et d'au moins une source (un article de

journal peut faire l'affaire). Le retard non motivé dans la remise du travail de synthèse entraîne une perte cumulative de 5 % de la note par jour de retard. Des points seront aussi enlevés pour les erreurs de français et la présentation impropre des références infrapaginales et bibliographiques (jusqu'à un maximum de 15 % de la note).

- Le 15 avril, les étudiants-es présenteront le résultat de leur recherche en classe à l'aide d'un document PowerPoint pendant environ 10 minutes. Ils doivent remettre la présentation PowerPoint de la présentation au professeur ce qui sera pris en compte dans l'évaluation.

MESURES D'ACCOMMODEMENT POUR LES EXAMENS (SI REQUIS) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du Règlement des études, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>. Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : Intégrité intellectuelle - Étudiants - Université de Sherbrooke (usherbrooke.ca) et à participer au Quiz antiplagiat : Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke (usherbrooke.ca).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au Règlement des études. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 89 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;

[...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
